

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Septembre 2016 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, GUY, POURNY, Mmes LEFEBVRE, COURTEAUX, HENNON.

Etaient absents excusés : Mme ISEBE, excusée, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER.
M CAPRON excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART.
M GAUDIERE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX.

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 13 Septembre 2016

Date de la séance : 20 Septembre 2016

Affichée le : 27 Septembre 2016

Ordre du Jour :

I) Démissions

Monsieur le maire informe l'Assemblée de la démission de M Jean-Jacques CARRE et de M Sébastien CARON, de leur mandat de conseiller municipal pour raisons personnelles.

II) L'ajout d'une délibération

M. le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant :

- DIA : Parcelle R394

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout d'une délibération.

III) Approbation du compte rendu du 28 Juin 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

IV) Délibérations :

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle R n° 375

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par SCP MARTEL, notaires à Amiens (80), concernant la parcelle Section R n°375 située 10 Chemin du Tour des haies à Vers Sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle R n° 394

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par SCP MARTEL, notaires à Amiens (80), concernant la parcelle Section R n° 394 située 10 le Culmont à Vers Sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ **FDE80 : Remplacement des mâts vétustes – Allée des marronniers**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de 4 points lumineux dans le secteur de la commune suivant :

→ Eclairage public Allée des Marronniers

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 6 362.00€ TTC.

Si le Conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement :

-Montant pris en charge par la Fédération (20 % du coût HT des travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre)	2 355.00€
.....	2 355.00€
- Contribution de la commune	4 007.00€
TOTAL TTC	6 362.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 4 007 Euros.

✓ **Création d'un poste occasionnel d'un agent technique à temps non complet pour surcroît de travail**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des Temps d'activité périscolaire, un agent doit effectuer quelques heures au sein de l'école. Un contrat sera établi pour quelques heures par semaine et pour autant que de besoin.

Sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée pour une période du 1er Septembre 2016 au 31 décembre 2017.
- Il sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération du candidat selon la nature de la fonction et du profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

✓ **Accueil de loisirs : Appel d'offres – lancement de la consultation**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la convention avec les PEP80 dans le cadre de l'accueil de loisirs expire au 31 décembre 2016.

Il convient de lancer une nouvelle consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- de faire un appel d'offres, de lancer la consultation pour l'organisation de l'accueil de loisirs à partir du 1^{er} janvier 2017.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

20h30 : Arrivée de M Frédéric RICHARD

✓ **Salle communale : Tarifs 2017**

M CANDELIER précise qu'il y a beaucoup de locations en 2016 surtout par des habitants du village et propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les tarifs et proposent les tarifs à partir du 1^{er} janvier 2017 comme suit :

Location Salle Communale	Habitants Vers sur Selle	Habitants Métropole	Habitants hors Métropole	Location 25 et 31 Décembre	Vin honneur semaine Vers	Vin honneur semaine Autres	Réunion travail Salle libre 17h	Associations Gratuit les 2 Premières fois
Petite salle	190	260	300		80	120	180	85
Les 2 salles	290	390	440	590	160	220	180	105

Ces tarifs comprennent la consommation eau et le forfait téléphone d'urgence.

Ces tarifs ne comprennent pas l'énergie et le chauffage (EDF et GAZ) qui seront calculés en supplément.

Un relevé des compteurs sera effectué avant et après la location.

La location du 25 et du 31 décembre est réservée pour une fête exclusivement familiale ou associative et interdite aux organismes professionnels.

✓ **Budget communal 2016 - Décision modificative n°3**

Monsieur le Maire propose de prendre les décisions modificatives suivantes en fonctionnement :

Section de fonctionnement

Montant total de 5 500.00€ prélevé en fonctionnement au :

- Article 615221 (Bâtiments publics) pour 5 500.00€

Montant affecté au :

- Article 65548 (Autres contributions) pour 5 500.00€

-

Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident le virement de crédits tel que présenté ci-dessus.

✓ **Budget communal 2016 : Décision modificative n°4**

Monsieur le Maire propose de prendre la décision modificative suivante afin de régler la facture de DECATHLON du 13 juillet 2016 pour la somme de 1212.00€, achat de tentes et matériels pour le centre de loisirs.

Montant total de 1212.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 615221 (Bâtiments publics)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021 (Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2188 op 110 (Achat de matériel)

Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident le virement de crédit tel que présenté ci-dessus.

✓ **Amiens Métropole : Création d'une centrale d'achats – adhésion à la convention**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'Amiens Métropole afin de soumettre au Conseil Municipal un projet de convention constitutive d'une centrale d'achat qui doit permettre le renforcement de la mutualisation entre Amiens métropole et ses communes membres.

La présente délibération a pour objet de permettre l'adhésion de notre commune, sans obligation d'achat, à la centrale d'achat dont Amiens métropole serait gestionnaire et d'autoriser la signature de la convention constitutive. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents d'approuver la convention constitutive de la centrale d'achats AMCA.

- Autorisent le Maire à signer la convention

- La commission d'appel d'offres d'Amiens métropole est compétente pour attribuer ou émettre un avis sur les marchés, accords-cadres, avenants et d'une manière générale sur les procédures lancées au titre de la centrale d'achat.

V) Informations Vers sur Selle

➤ **Présentation de M. DUSSART**

- **Borne électrique**

La FDE propose l'installation d'une borne de rechargement pour les voitures électriques sur la commune. Coût 12 000€ HT avec une subvention de 50% par l'ADEME et 20% par la FDE, il resterait 3600.00€ à la charge de la commune. La délibération sera soumise au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

- **Drone exploration**

A rencontré M THOMAS de la Ste Drone Exploration. Il propose de prendre des photos avec une caméra thermique les bâtiments communaux afin de vérifier les déperditions de chaleur pour un montant de 250.00€ HT par bâtiment.

Il propose également de prendre des photos des habitations du village pour environ 1500.00€ HT.

La délibération sera soumise au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

- **Travaux réalisés :**

Les travaux dans la cuisine à la salle communale sont terminés ainsi que la peinture dans les toilettes handicapés.

Le SIVOM a effectué la réfection du chemin d'Hébécourt.

L'accès handicapé à la mairie a été réalisé par l'agent communal.

Un diagnostic amiante a été effectué par la Ste Métris au groupe scolaire. Il en résulte qu'il n'y a pas d'amiante dans les locaux de l'école.

Il n'y a pas de batterie de secours sur l'horloge de la chaudière au groupe scolaire, un onduleur a été posé afin d'éviter les coupures de courant.

Les marches du monument Emmanuel Bourgeois sont terminées.

Le permis d'aménager du lotissement a été déposé et il est en cours d'instruction.

Des radars pédagogiques ont été installés à la Côte de Vers.

Nous avons perçu une subvention d'environ 15 000€ pour la réalisation du parking rue Dufour au titre des amendes de police.

- **Fête locale du 01 et 02 octobre**

A l'occasion de la fête locale, une cabine de sanitaires autonome a été louée pour un montant de 171.00€ TTC et sera installée sur la plaine de jeux.

- **Remerciements**

A Mme DELAFOLIE pour avoir mis les drapeaux au monument aux morts le 31 août.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

- **Le 04 Juillet : Assemblée Générale de l'ESV**

Accueil d'un nouvel entraîneur. Les membres se sont engagés à gérer correctement les locaux mis à leur disposition avec une aide élargie aux amies.

- **Fête du 14 Juillet**

La journée s'est très bien déroulée et les 2 tombolas ont été appréciées.

- **Accueils de loisirs de juillet**

Les enfants et les parents ont été satisfaits du centre de loisirs toujours de très bonne qualité ainsi que de la fête de fin de centre le 27 juillet.

L'accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint aura lieu du 24 au 28 octobre.

- **Cirque itinérant**

Le vendredi 26 août, représentation d'un cirque sur la plaine de jeux mais peu de monde du fait des vacances et de l'information tardive de chez eux. L'emplacement a été rendu impeccable.

- **Rentrée des classes**

A eu lieu le 1er septembre. Les nouvelles directives du plan Vigipirate ont été appliquées.

- **Appel de dons pour le Tibet**

A remporté un très grand succès les 02 et 03 septembre pour une distribution aux tibétains sur Amiens le lundi 05 septembre. La population de Vers sur selle a été très réactive et généreuse, un grand merci à tous.

- **Réunion Bibliothèque**

A Longueau le 08 septembre avec Sylvia DIDIER et Jocelyne POUILLAUDE. La réunion a porté sur les échanges de livres entre les bibliothèques des différentes communes. Il n'y aura pas d'informatisation des bibliothèques.

- **Taxe foncière**

La base d'imposition a augmenté de 1% par rapport à l'année précédente mais les taux d'imposition ne changent pas.

- **Amiens Métropole**

Plusieurs communes ont sollicité l'adhésion à la métropole. Le conseil statuera jeudi prochain en assemblée.

- **Noël Solidarité 2016**

Les jeunes de 3 à 14 ans bénéficieront d'un chéquier pour bénéficier des activités sportives ainsi que la personne qui les accompagnera.

M. JEUNIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale**

Lors de la réunion du 09 septembre, l'assemblée a approuvé une subvention de 300€ pour l'association « Roue Libre » représentée par M JB GAVE.

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 13 novembre sur le thème « bleu, blanc, rouge ». Une dégustation des menus du traiteur, M GERON, est prévue le lundi 03 octobre à 18h chez Marie-Paule HENNON.

Le salon des Séniors aura lieu les 08 et 09 octobre à la Mégacité.

M. PROCHWICZ

- **Fibre optique**

Installation d'une armoire rue de l'église en octobre et arrivée de la fibre pour l'été 2017. Une réunion d'information publique pour les habitants aura lieu courant mai 2017.

- **Fête locale**

L'affichage sera mis en place sur le site et sur les panneaux

- **Communication**

Programmer une réunion pour mener une réflexion sur le changement de forme du Tour de Vers. Insertion d'une rubrique Etat-Civil dans le Vers Info.

- **Arrêt de la boulangerie**

M Pierre RIVET cesse son activité fin octobre 2016. Un dépôt de pain sera à La Cave De CORTO chez M Pascal POULAIN.

- **Rentrée des classes**

Il y a 95 enfants dans le RPI de Vers/ Bacouel.

- **Interdiction des feux dans les jardins**

Dans le prochain Vers Info, il y aura un article sur l'interdiction des feux dans les jardins.

- **Salle communale**

Un livret d'accueil de la salle communale sera établi avec des photos des équipements présents et la remise en place du matériel.

- **Téléthon**

Aura lieu les 2 et 3 décembre en concertation avec la commune de Plachy Buyon.

Mme COURTEAUX

- **Convention BAFA**

La commission enfance jeunesse s'est réunie vendredi le 16 septembre à la mairie. Un projet de convention a été établi pour le stage BAFA de Julianne HUTIN sous condition de remboursement en deux fois et que Julianne effectue les stages au sein de l'accueil de loisirs de Vers sur Selle.

- **Temps d'Activités Périscolaires**

L'étude surveillée pendant le temps des TAP est gratuite. La commission enfance jeunesse souhaite faire régler l'étude surveillée par les parents. La question sera mise en délibéré lors d'une prochaine réunion de conseil. L'intervenant cirque ne peut pas venir cette année.

- **Réunion des associations**

Aura lieu le 11 octobre à 18h en mairie.

- **Fête locale**

Un tableau interactif sera établi afin de déterminer les actions de chacun pour l'organisation de la fête locale.

Mme LEFEBVRE

- **Eglise**

Le vernis de la porte de l'église est abîmé.
La porte sera bientôt nettoyée.

M DUSSART

- Colloque sur la protection collective et individuelle en date du 18 octobre à Abbeville.
- Conseil Départemental : Propose une pétition contre la baisse des subventions de l'Etat, Rubrique « Mobilisation Nous ».

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 18 Octobre 2016 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h20.